

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR
SCIENCES**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu le décret n°2011-1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;
Vu l'arrêté électoral en date du 08 février 2024 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : USAGERS

Sièges à pourvoir : **6** titulaires / **6** suppléants
 Inscrits : **9808**
 Votants : **505**
 Bulletins blancs ou nuls : **20**
 Suffrages valablement exprimés : **485**
 Taux de participation électorale : 5.15 %
 Quotient électoral : 80.83

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Ramène ta Science avec tes assos et la FAMI	407	5	0	5
UNI : Pour la défense de nos filières scientifiques !	78	0	1	1

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
Ramène ta Science avec tes assos et la FAMI	5	Noémie VETTER Ychem KHAYYOUR Marie RICHARD Luka SARTI Alice ATTALI	Quentin ACQUETELLA Ambre GAULTIER Mohamed BENKHEDDA Romane VAUDOUX Thibaut GUERIN
UNI : Pour la défense de nos filières scientifiques !	1	Louis LESSELINGUE	Clara ROPPENNECK

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l’UFR **SCIENCES** et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l’UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 29 mars 2024

Pour le Président et par délégation,
La directrice de l’UFR **SCIENCES**




Laurence MOURET